



NOTRE SANTÉ,
NOTRE HÔPITAL
ON Y TIENT !

POUR TOUTES ET TOUS

BRÈVES DE SANTÉ

Bulletin d'information

Janvier 2026

Courriel : soutien.cham@gmail.com

Collectif soutien cham



Pour une politique de santé qui réponde aux besoins de toute la population

Nous débutons 2026 avec une même détermination, celle de lutter pour l'intérêt général et le droit de chacune et chacun à être correctement soigné. La loi de financement de la Sécurité sociale 2026 consacre des moyens toujours plus réduits à l'hôpital public et à la médecine de ville, s'agissant notamment du nombre très insuffisant de professionnels formés. L'État se défausse sur les complémentaires santé et le secteur privé, accélérant la marchandisation et la financiarisation de la santé. Notre société s'appauvrit et se déshumanise, c'est le règne de la débrouille et de l'argent roi. Notre Collectif milite pour une autre voie : solidaire, égalitaire et fraternelle. **Vive le Service public de santé et vive les luttes !**



Cinq membres du collectif montargois "Notre santé, notre hôpital, on y tient" ont été retenus par l'Agence régionale de santé pour intégrer en tant que représentants des usagers, les Commissions des usagers (CDU) du CHAM, du Centre hospitalier Pierre-Dezarnaulds de Gien et du Centre de médecine physique et de réadaptation d'Amilly (ADAPT). Nos militants vont s'employer à promouvoir les droits des usagers et l'amélioration des politiques d'accueil et de prise en charge pour l'ensemble des patients. Leur rôle sera d'autant plus déterminant que la carte sanitaire continue de se dégrader dans les bassins de vie du Giennois, du Montargois et du Pithiverais.

Population en danger, sauvons notre hôpital public ! Le 6 décembre, nous étions présents devant l'hôpital de Pithiviers, aux côtés des personnels et des organisations syndicales, pour réclamer le maintien des services d'urgences et de la ligne de SMUR, ainsi que la réintégration du Docteur Nzeukeng, médecin urgentiste depuis 16 ans évincé brutalement de son poste. Depuis la fermeture de la maternité en 2016, le démantèlement progressif du groupe hospitalier Pithiviers-Neuville-aux-Bois est organisé par les autorités de santé : fermeture de lits et de services, baisse de personnels (46 postes supprimés en un an), mise sous tutelle administrative. Seuls subsistent 20 lits de médecine.



Adhérez au Collectif pour défendre votre santé !

Grève des médecins libéraux

En ce début d'année, les syndicats de médecins libéraux heurtés par un projet de surtaxe des dépassements d'honoraires ont appelé à un mouvement massif de grève. Ils se disent ulcérés de devoir alimenter le dossier médical personnel (DMP) de leurs patients sous peine de pénalités financières. Inscrite dans la Loi de Financement de la Sécurité sociale 2026, cette dernière mesure a finalement été censurée par le Conseil constitutionnel. Mais le cœur du conflit touche à la convention médicale, un espace de négociations au sein duquel sont fixés les montants des tarifs remboursés pour les consultations, les actes et examens médicaux. Le gouvernement visait ainsi les «rentes», ces spécialités les plus lucratives, largement financiarisées : la biologie médicale, la radiologie et la radiothérapie. En cas d'échec, c'est au directeur de la CNAM qu'il appartient de fixer ces tarifs. Cédant aux exigences des organisations professionnelles, madame Rist, ministre de la santé, s'est empressée de rappeler son «attachement au cadre conventionnel», proposant la «suppression des baisses unilatérales de tarifs». L'autre point névralgique de ce mouvement est la pression mise sur les médecins pour qu'ils réduisent le

nombre des arrêts de travail. La Loi de Financement prévoyait une procédure de mise sous objectif (MSO), imposant aux médecins de respecter des quotas si les objectifs fixés n'étaient pas atteints. Autre tollé, la régulation d'installation des médecins libéraux, un sujet qui a fait l'objet de nombreux débats parlementaires au printemps dernier. Cette régulation s'est imposée à d'autres professions de santé (infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, chirurgiens-dentistes) sans provoquer de bouleversements ni de départs massifs de soignants à l'étranger, un scénario répété à l'envi. Le gouvernement continue d'ignorer les besoins de santé de la population en favorisant la médecine libérale. Il a cédé encore une fois aux principales revendications des syndicats de médecins. Bien que des menaces de rétablissement par décrets ne soient pas écartées, nous pouvons nous satisfaire du retrait des quotas d'arrêts-maladie et d'une logique de déremboursement des produits de santé et actes prescrits en secteur 3 (dit à honoraires libres). **L'heure est au développement du Service public, avec des professionnels de santé aspirant à un statut salarié.**



La mobilisation se poursuit pour la réouverture d'un Ehpad dans le bassin de vie de Ferrières-Dordives. Le Collectif s'est invité à l'hôtel de ville de Ferrières le 26 novembre, après une table ronde organisée avec les maires de la Communauté de communes des Quatre Vallées. (CC4V).



Clara de Bort, directrice de l'ARS et Christian Braux, vice-président du Conseil départemental, avaient convoqué les maires pour les convaincre du bien-fondé de leur nouveau dispositif de prise en charge domiciliaire intitulé trompeusement «Ehpad à domicile» : un projet presque au point mort depuis un an, mais déjà subventionné au profit d'un opérateur inconnu : l'EPNAK. **Nous considérons que la solidarité impose d'autres choix.** Les moyens existent pour assurer une vie digne et confortable à nos aînés dépendants. La réouverture d'une structure d'accueil médicalisé permanent est une priorité dans ce bassin de vie de 20 000 habitants.